

L'idée de créer un *Sanatorium* dans la région lyonnaise est due au docteur Dumarest, qui a proposé de l'établir à Hauteville. Ce projet a été accueilli avec faveur. Et une Société s'est formée sous la présidence d'honneur de M. Sabran et la présidence effective de M. Mangini. Ce *Sanatorium* sera établi à une altitude de 950 mètres, qui est pleinement suffisante. Car pour la cure des malades, un air pur suffit. Et si, en Suisse, on a créé des stations sur des points plus élevés, c'était pour éviter l'ombre et l'humidité des vallées. Cette œuvre, dit l'orateur, en terminant, est à encourager. Car il ne faut pas oublier que 30% des phthisiques succombent, à défaut d'un air pur.

*Séance du 8 mars 1898.* — Présidence de M. Lafon. — M. le docteur Lacassagne continue sa communication sur le crime de Thodure Il rappelle dans quelles circonstances le squelette de la victime fut retrouvé au mois de mars 1897 à l'entrée d'un bois. Une circonstance à noter était que les ossements et les cartilages du larynx avaient été blanchis et préparés, d'une manière parfaite, par les fourmis. Après avoir rappelé qu'une certaine dépression du larynx avait permis de penser que la victime avait succombé par la strangulation, l'orateur ajoute que l'application de l'entomologie à la médecine légale était récente. Mais plusieurs savants s'en sont occupés. Le docteur Maignien notamment estime que la décomposition d'un cadavre subit huit périodes successives, avec l'intervention d'insectes différents : mouches diverses, lépidoptères, coléoptères, sylphas, acariens, etc. Deux savants s'en sont aussi occupés à Montréal (Canada), en signalant cette particularité que les coléoptères du Canada différaient de ceux de France.

L'orateur cite à cet égard plusieurs cas, où l'entomologie a servi à révéler l'existence d'un crime et son auteur. Dans tous les cas, elle est venue modifier, sur plusieurs points, les idées que l'on avait sur les modifications subies par les cadavres, après la mort. — M. Locard fait observer qu'aux insectes nécrophores, il faut ajouter certains mollusques, et notamment une espèce de petits escargots, appelés *hyalini*. Certains mollusques marins sont aussi carnivores ; l'un d'eux, appelé *Bigornos* parvient à percer la valve de l'huître et à l'aspirer avec sa trompée. Mais on ignore si ces mollusques opèrent sur les corps morts. De même, on n'a retrouvé des coquillages percés que sur le bord de la mer ; il resterait à connaître si l'on a retrouvé, dans les bas-fonds, des coquillages perforés.